

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CORPORATION DES

ARTISANS FLEURISTES DU BAS-RHIN

DU 10 AVRIL 2017

Présents : BLUMSTEIN Sébastien, DAVID Alexandra, DUFFNER Ludovic, ECKENDOERFER Caroline, FRITZ Jean-Philippe, GAGLIARDI Marie, GOTTRI Magali, HANAUER Laurence, HEUBER Julien, KLOTZ Priscillia, LEHRMANN Anne-Laure, MESSER Philippe, RIBAUT Sylvie, ROLLER Julie, SCHAEFFER Aimé, SCHAEFFER Anne-Marie, SCHWACH Isabelle, STOLL Camille, WAGNER Stéphanie, WEBER Isabelle, ZIMMERMANN Cédric et ELESKI Eva.

Invités : KOHLER Christian (E.S.), STALTER Bernard (Président CMA), CYTRYNOWICZ Anne (Directrice CFA Eschau), COMTE Guillaume (expert-comptable).

Le Président MESSER souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Il salue particulièrement Monsieur Bernard STALTER, Président de la Chambre de Métiers, qui nous a honorés de sa présence, il salue aussi Madame CYTRYNOWICZ Anne Directrice du CFA d'Eschau, Monsieur Christian KOHLER (E.S.) et Monsieur COMTE Guillaume, expert-comptable.

Il présente les excuses de Madame Caroline GOMES, représentante de l'autorité de tutelle et de Madame Sonia MABROUKI, Directrice de La Prévoyance qui n'ont pas pu être parmi nous ce soir.

Le compte rendu de l'assemblée du 9 mai 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

1) Rapport d'activités

Avant d'entamer le rapport d'activités, le Président souhaite montrer aux participants une brève vidéo réalisée par la Chambre de Métiers qui encourage la transmission de la profession aux plus jeunes. Il donne ensuite la parole au Président Bernard STALTER.

Intervention du Président Bernard STALTER :

Monsieur STALTER salue l'ensemble des participants et se dit réjoui d'une assemblée aussi dynamique. Il félicite l'investissement du Président MESSER et de son équipe pour l'ouverture de la filière fleuriste au CFA d'Eschau, c'est une nouvelle page qui commence.

2) Bilan financier

Monsieur MESSER donne la parole à Monsieur Guillaume COMTE pour présenter le bilan financier 2016. Le total des produits s'élève à 21.052 € contre les charges de 22.143 €, ce qui laisse apparaître un résultat déficitaire de 1.091€.

Monsieur MESSER précise que malgré le nombre d'adhérents constant, le résultat est négatif. Il est important de trouver d'autres sponsors et remercie vivement les actuels fournisseurs qui soutiennent la corporation.

3) Rapport des réviseurs aux comptes

Priscillia KLOTZ, réviseur aux comptes, donne lecture du rapport et vu l'entière concordance des chiffres du bilan avec ceux de la comptabilité, prie l'assemblée de donner quitus.

L'assemblée vote, sur invitation du Président, et donne quitus au trésorier et au comité à l'unanimité.

4) Budget prévisionnel

Dans l'incertitude de l'avenir de la corporation et ne connaissant pas le nombre d'adhérents, il est difficile de présenter un « prévisionnel » détaillé.

Toutefois, le Président propose de maintenir le montant de la cotisation 2018 à 170€ par an.

L'assemblée générale adopte cette proposition à l'unanimité.

5) Elections

Le tiers sortant est composé de Madame Laurence HANAUER et Sébastien BLUMSTEIN. Ils se représentent et sont réélus à l'unanimité.

Monsieur MESSER demande s'il y a des candidatures spontanées, Madame KLOTZ Priscillia annonce sa candidature pour entrer en comité, elle est élue à l'unanimité.

6) Election des réviseurs aux comptes

Priscillia KLOTZ, étant devenue membre du comité, ne peut plus être réviseur aux comptes.

Madame GAGLIARDI Marie se présente pour la remplacer.

Madame ELESKI Eva et GAGLIARDI Marie sont donc élues réviseurs aux comptes à l'unanimité.

7) D'Jeuns flor

Le Président donne la parole à Julien HEUBER qui retrace les activités des D'Jeuns flor depuis la dernière assemblée générale :

- Février/mars 2016 : voyage en Hollande
- Mars 2016 : participation à la Coupe d'Alsace
- Septembre 2016 : démonstration nocturne à la foire européenne / défilé femmes fleurs
- Octobre 2016 : participation à la Coupe de France
- Octobre 2016 : Journée Folie Flor
- Mars 2017 : journée portes ouvertes CFA Eschau
- 2 D'Jeuns ont ouvert leur boutique

Julien HEUBER informe le souhait des D'Jeuns de créer une commission dans le but de s'entre-aider, partager les idées...

Le Président MESSER remercie les D'Jeuns pour leur investissement. Ils seront de nouveau présents à la nocturne à la foire européenne 2017 et pour le défilé des Femmes métiers.

8) Partenariats

Le Président MESSER donne la parole à Christian KOHLER qui présente un diaporama commenté concernant le service digital proposé aux entreprises. Il indique que l'ES est très attaché aux artisans et reste à l'écoute des professionnels.

9) Echanges avec la salle

Le Président MESSER informe que toutes les entreprises (adhérentes et non adhérentes) ont été conviées à cette assemblée générale afin de connaître les attentes de tout le monde.

Avant de donner la parole aux participants, le Président informe avoir reçu une proposition de remise de 3% d'un fournisseur, une remise de 5% est accordée si le client paie au comptant. Cette offre est réservée seulement aux adhérents de la Corporation, il est donc décidé de créer une « carte professionnelle » afin d'identifier les entreprises adhérentes. Cette carte sera demandée à chaque achat pour pouvoir bénéficier de la remise.

Le Président informe qu'il est en cours de négociation avec d'autres fournisseurs pour mettre en place d'autres remises.

S'en suit plusieurs interventions des adhérents sur différents sujets :

- Les fournisseurs qui vendent des fleurs plantes aux restaurateurs, aux particuliers...
- Obligation d'équiper les caisses enregistreuses avec CD-ROM. Cet investissement représente un coût trop élevé pour les entreprises, le programme est difficile à comprendre. Monsieur MESSER indique qu'au niveau national, la FFAF est en cours de négociation avec des fournisseurs.
- Harcèlement répétitif sur la loi accessibilité handicap, les entreprises reçoivent trop d'appels, mails et fax à ce sujet. Le Président MESSER indique que 3 articles sont parus sur DNA afin de mettre en garde les entreprises contre ce harcèlement, il s'agit des tentatives d'arnaques, le Président appelle les entreprises à ne pas en tenir compte ou de signaler ces faits à la répression des fraudes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et les invite au verre de l'amitié.